

Champagne Nicolas Feuillatte

Maintien de la position de la marque

C'est à Chouilly, le 12 mai 2010 que l'assemblée générale du champagne Nicolas Feuillatte a approuvé les comptes de l'exercice 2009. Le chiffre d'affaires enregistre une baisse de 10,7 % (semblable aux chiffres de 2006). L'activité commerciale connaît un ralentissement en 2009 : repli des ventes tout au long de l'année 2009, taux de change à l'euro peu favorable pour l'export et mise en place de la loi de modernisation de l'économie (LME) en France. Malgré ce contexte instable, la marque Nicolas Feuillatte maintient sa place parmi le top 5 des grandes marques de champagne. À noter que si les ventes de champagne Nicolas Feuillatte ont baissé de 19 % en volume, la perte en valeur n'est que de 1 %. Les efforts de la stratégie commerciale pour maintenir un prix moyen de 14,25 euros la bouteille ont payé. Dominique Pierre a ajouté : « *Le choix de maintenir la valeur plus que le volume a été fait ces dernières années, même si en 2010, il nous faudra accepter avec réactivité des adaptations à la situation économique. Nous souhaitons que ce travail de positionnement produit soit appuyé par l'interprofession, en relançant une grande campagne de communication internationale sur le champagne.* »



L'optimisme est de mise pour la marque Nicolas Feuillatte. Mais communiquer davantage sur le champagne en temps de crise a été fortement souligné.

A. ROLLIN/PIRELLA GÖTTSCHE LOWE

Six mois de campagne La consommation taxée en léger retrait

En janvier 2010, la direction générale des douanes a enregistré 1,89 million d'hectolitres (Mhl) au titre de la consommation taxée. Pour les six premiers mois de la campagne 2009-2010, la consommation taxée s'établit ainsi à 14,17 Mhl (10,7 Mhl de vins à IG et 3,4 Mhl de vins sans IG), en diminution par rapport à l'année dernière à la même date. D'une campagne sur l'autre, la perte (- 56 000 hl) reste toute-fois minime.

Essais OGM Un signe positif pour l'avenir des biotechnologies

L'AFBV, Association française des biotechnologies végétales, présidée par le professeur Marc Fellous, se félicite que le ministre de l'Agriculture ait décidé d'autoriser l'Inra à poursuivre en Alsace ses essais de vigne génétiquement modifiée. Le ministre suit ainsi l'avis favorable émis par le HCB, le Haut Conseil des biotechnologies. Une recherche qui porte sur un porte-greffe modifié par transgénèse pour protéger la vigne contre le court-noué. L'AFBV souligne qu'il n'existe à ce jour aucun traitement contre cette maladie virale de la vigne.

Chambre d'agriculture de l'Aube : journée « Itinéraires alternatifs » Des sujets qui concernent tous les viticulteurs

Le 21 mai 2010, la chambre d'agriculture de l'Aube via le GDV, a organisé, aux Riceys, une journée dédiée essentiellement à la viticulture biologique et aux itinéraires alternatifs de la vigne et du vin. Outre l'aspect réglementation vis-à-vis des vins bio, qui est en complet remaniement à l'échelle européenne, d'autres conférences abordaient les techniques alternatives de la vigne à la cave pour l'ensemble des systèmes

cultureaux. De fait, pour cette première édition du genre, les sujets abordés concernaient l'ensemble de la profession, qu'ils s'agissent de viticulteurs bio ou non. Deux thèmes principaux ont ponctué la matinée : la diminution des doses de SO₂ avec l'identification et la réduction des points d'oxydation et le réchauffement climatique avec l'incidence de l'évolution du climat sur la pression parasitaire. Divers interve-

nants : Joël Falmet, viticulteur et responsable du dossier agriculture biologique et président de la commission viticole ; Benjamin Bois, chercheur au laboratoire de climatologie de Dijon et enseignant à l'Institut universitaire de la vigne et du vin de Dijon ; Alain Réaut, président de la Fédération nationale interprofessionnelle des vins de l'agriculture biologique (FNIVAB) et Nicolas Seconde, œnologue à CEnolia Conseil (CSGV).

Nouveau sécateur électrique

F3010, le dernier né de chez Infaco

La dernière génération de sécateur Electrocoupe, le F3010, offre la possibilité de changer soi-même de tête de coupe en fonction du travail à effectuer. Le sécateur comprend le choix entre deux modes de fonctionnement : le mode « impulsif », afin de gagner en rapidité, et le mode « asservi » qui se caractérise par un contrôle extrêmement précis du mouvement de la lame selon la pression du doigt sur la gâchette. Les nouveautés sont la présence d'un nouvel afficheur LCD, mais aussi une batterie entièrement reconçue. Selon Infaco, l'autonomie de cette dernière peut atteindre deux journées de travail.



Voir lien vers vidéos :

<http://www.infaco.fr/fr/produits-infaco/secateur-electrocoupe-F3010/videos-electrocoupe-F3010.php>

Grande distribution - 2009

Les ventes de vins effervescents en hausse

Les ventes de vins effervescents en grande distribution (hard discount inclus) se sont élevées en 2009 à 185,2 millions de cols pour une valeur supérieure à 1,32 milliard d'euros, selon Iri France pour France AgriMer. Par rapport à l'année précédente, les ventes enregistrent ainsi une augmentation de 5,4 % en volume tandis que le chiffre d'affaires du rayon vins effervescents progresse de 6,9 %. Les principaux segments de marché affichent des évolutions positives. Les ventes de champagne par exemple enregistrent une hausse de 12,6 % en volume (avec 51 millions de cols) et une progression en valeur de 7,2 % à 891 millions d'euros. Avec 44,4 millions de cols écoulés pour une valeur de 22,6 millions d'euros, les ventes d'AOC (VMQPRD hors champagne) progressent de 4,9 % en volume et de 6,8 % en valeur. Les cuves closes enregistrent quant à elles une croissance de 0,2 % en volume (75,5 millions de cols) et de 3,4 % en valeur (162,7 millions d'euros).



M. RAAB/FOTOLIA

Enzyme de clarification

Pour les moûts qui ont la peau dure

Cenofrance propose une nouvelle préparation enzymatique, Enzym'Spectrale, destinée aux jus et aux moûts difficiles à clarifier. Dans différentes régions et avec certains cépages à peau épaisse, le débouillage s'avère parfois très difficile. Les pectines issues de ces jus difficiles à clarifier sont souvent liées à la paroi cellulosique

des cellules constituant la pellicule ou la pulpe de la baie de raisin. Pour que l'action d'une préparation enzymatique soit efficace, il est nécessaire que celle-ci ait une action pectolytique et des activités secondaires spécifiques. Agissant même à basse température et à des doses de 1 à 4 g/hl, l'enzyme est vendue en pot de 250 g.

Étude de la consommation de vin hors foyer France AgriMer

Le ressenti de la conjoncture

Une enquête nationale commanditée par France AgriMer, a été réalisée depuis 2008 pour mesurer les ventes de vins en cafés-hôtels-restaurants (CHR). Un questionnaire a été envoyé aux 175 000 établissements répertoriés dans la base nationale, et 6 644 retours ont été enregistrés. Très clairement, il en ressort une diminution nette des volumes vendus (diminution de la fréquentation et du chiffre d'affaires de l'ordre de 21 %). Le secteur est très touché par la crise. Environ 8 000 cafés et restaurants ont fermé entre 2008 et 2009. L'étude relève une stabilisation du prix du ticket moyen et la recherche



KONSTANTIN SUTYGIN/FOTOLIA

de solutions par les responsables d'établissements pour une reprise de l'activité : nouvelles formules, augmentation des ventes au verre

ou encore la création de terrasses. Il est encore trop tôt pour présager une franche amélioration en 2010.

Confédération européenne des Vignerons indépendants Une volonté de reconnaissance

Début mai, Xavier de Volontat, président de la Cevi, Claude Bocquet-Thonney et Laurent Kox, vice-présidents et Michel Issaly, trésorier, sont allés à la rencontre de Dacian Ciolos, nouveau commissaire européen à l'agriculture. Objectifs : être reconnue comme un véritable acteur sur la scène européenne et être consultée lors de tout projet réglementaire concernant la filière vin, notamment lors de la réflexion sur la Pac après 2013. Forte de sa représentativité de 200 000 petites entreprises « Vignerons indépendants », la confédération a fait part, entre autres, de son désir de redéploiement de la mesure de promotion aux pays tiers sur le marché interne européen et de maintien des droits de plantation après 2015. Le commissaire européen a souligné la capacité des petites et moyennes entreprises à s'adapter facilement au marché et a clôturé l'entretien en invitant la Cevi à émettre des propositions et remarques sur les dossiers la concernant.



KTSDESIGN/RWEST/FOTOLIA


Tonnellerie Renaissance
l'Art de l'Alliance



Innovation - Technologie - Écologie

*Barriques bordelaises 225 litres
100% chêne français*

A partir de **420 € HT**

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter...

Tonnellerie Renaissance

☎ 05 53 58 56 75 - 📠 05 53 58 85 06
Le Touron - 24240 Rouffignac de Sigoulès
contact@tonnellerie-rennaissance.com
www.tonnellerie-rennaissance.com

Ventes de vin dans le monde

72 % des professionnels optimistes pour 2011

Les professionnels du vin basés à l'étranger sont 72 % à être optimistes pour leur activité en 2011, contre 58 % en 2010, selon une étude publiée début mai par la Sopexa, société chargée de la promotion des exportations agricoles et agroalimentaires françaises. Les pays émergents, à commencer par la Chine, font partie des pays les plus optimistes, les pays matures étant moins optimistes (Suisse, Danemark et Allemagne) selon cette étude qualitative réalisée dans 14 pays majeurs auprès de 1 500 professionnels. Signe de sortie de crise, les professionnels voient la demande de vins premier prix devenir plus faible (71 % à le penser en 2009 ; 57 % en 2010) alors que celle de vins premium progresserait sur quasiment tous les marchés (de 25 % à 43 %) et surtout en Asie. Les vins bio confirment leur percée et devraient voir la demande progresser de 25 % en 2009 à 32 % cette année, de même que les rosés (de 26 % à 29 %). Le développement du commerce en ligne est identifié comme une véritable opportunité (40 %), même si la première réponse est la montée en gamme (71 %). Les vins en provenance de la France, de l'Italie ou de l'Espagne restent des valeurs sûres pour les professionnels qui anticipent une augmentation de ces origines dans leur portefeuille, juste devant les vins du Nouveau Monde (Chili, Argentine, Afrique du Sud, etc.). En termes d'image, la France arrive en tête globalement avec une note de 8,6 sur 10 devant l'Italie (8,4) et l'Australie (8,1). Par régions, la France obtient 9,4 en Asie, mais se classe deuxième au Royaume-Uni derrière la Nouvelle-Zélande et quatrième aux États-Unis. Les vins italiens et espagnols sont mieux positionnés que les vins français sur l'accessibilité (prix, quotidienneté...) et la capacité d'innovation, mais pas autant que les vins du Nouveau Monde (hors États-Unis) en tête. La France est imbattable sur la dimension festive de ses vins ou son engagement dans les vins bio. Selon une étude publiée pour Vinexpo, qui aura lieu à Hong Kong (25 au 27 mai), la consommation de vin en Asie devrait continuer de croître de 25 % d'ici à 2013. Premier marché asiatique, la Chine devrait être à cette date le 7^e consommateur mondial (8^e actuellement).

Conjoncture

Le rattrapage se poursuit sur les marchés des vins d'AOC

À la fin avril 2010, les transactions hebdomadaires des vins de France sans IG sont plus réduites en rouge et en rosé dont les cours sont en baisse, selon France AgriMer. Les prix en blanc enregistrent une forte chute du fait de la mise sur le marché de volumes importants de la zone Charente à prix peu élevés. De même, les transactions sont moins importantes sur les vins à IGP rouges, rosées et faibles sur les blancs, avec des prix qui restent relativement fermes. Les ventes des IGP mentionnant un cépage sont pour leur part nettement supérieures à celles de la campagne précédente en rouge et en rosé, mais demeurent plus en retrait sur les blancs, ceci en raison des ventes très actives de l'IGP Pays d'Oc, qui représente l'essentiel des transactions de ce segment. Les marchés des vins d'AOC continuent de combler les retards de commercialisation accumulés depuis le début de la campagne. Compte tenu de la prudence des acheteurs, cette évolution se traduit par des ventes cumulées juste comparables à celles de 2008-2009. Sauf exception, les prix apparaissent le plus souvent inférieurs à ceux de la campagne précédente.



VOLFF/PHOTOLIA

Chili

Les vendanges après le tremblement de terre

Le Chili a été touché le 27 février par un puissant tremblement de terre qui a provoqué des pertes humaines – dont le nombre est estimé à 800 – et la destruction de nombreuses infrastructures. Le bilan est lourd pour les exploitations viticoles notamment dans la région de Maule, la plus importante région viticole chilienne avec une surface de plus de 25 000 ha. Louis-Antoine Luyt, producteur de vin à Cauquenes dans la région de Maule, a accepté de répondre à nos questions.

Pouvez-vous nous présenter votre société ?

Louis-Antoine Luyt : Je produis des vins sous le nom « 100 % uva huasa » (« raisins paysans »), anciennement Clos ouvert. Les vignes que je récolte sont situées dans la région de Maule et plus précisément autour de Cauquenes. C'est une ville située à 350 km au sud

de Santiago et à 30 km de l'épicentre du tremblement de terre du 27 février... Je ne suis pas propriétaire de vignes mais j'achète le raisin à des paysans avec lesquels je travaille toute l'année. Les raisins sont récoltés sur une surface totale de 17 hectares avec un rendement moyen de 5 000 kg/hectare. Les cépages que je récolte sont

principalement du païs, carignan, cinsault, pinot, carménère et torontel. Le cépage qui m'intéresse le plus est le païs. C'est un cépage importé par les missionnaires et délaissé par l'industrie chilienne malgré ses grandes qualités. Il a l'avantage d'être récolté de façon organique puisqu'il est rustique et résistant à la plupart des maladies.

WINE
line

*La technologie au service
d'une science de tradition*

HANNA Instruments Agence ouest
Tél. : 02 31 26 55 24
Fax : 02 31 73 52 42
E-mail : viti@hanna-france.com
Internet : www.hanna-vin.com

**Votre spécialiste
vous propose sa sélection 2010
Profitez-en, équipez-vous !**



Pack Contrôle Maturité



pH



Sucres résiduels

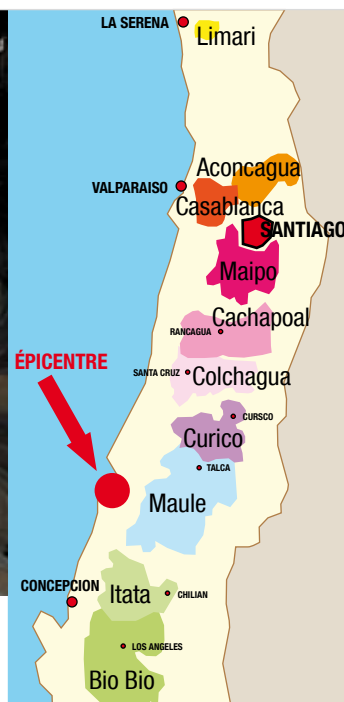


**Pour avoir le détail de cette sélection 2010
et du pack Contrôle Maturité,
rendez-vous sur www.hanna-vin.com**

HANNA
instruments
Le Savoir Mesurer



Louis-Antoine Luyt, impuissant devant l'ampleur des dégâts.



Perte de 2 000 bouteilles



« La majorité du vin en barrique a été perdu à cause des bouchons qui ont sauté. »

PHOTOS: THAYNES/PIXEL IMAGE

Il n'est pas irrigué et est cultivé au cheval ou à la bêche. J'en récolte dans plusieurs endroits et je fais des vinifications différentes : à la beaujolaise, c'est-à-dire raisins entiers et macération carbonique, à la bourguignonne, égrappé et pigé. Je produis des assemblages et des monocépages. À partir de cette année, je fais 1/3 en mise manuelle, fût par fût.

Comment se sont passées les vendanges cette année ? Quelles ont été les conditions météorologiques ?

L.-A. L. : En 2010, j'ai été contraint de baisser la production à cause du tremblement de terre. J'ai récolté cette année l'équivalent de 350 hl au lieu de 600 hl. Les vendanges ont été tardives mais fraîches et ensoleillées. Ce sont des conditions normales pour le Chili. L'année a été marquée par des gelées de printemps qui ont fait diminuer la production de 40 %.

Quels sont les dégâts causés par le tremblement de terre dans votre région et au sein de votre entreprise ?

L.-A. L. : Comme je vous le disais, Cauquenes est situé à 30 km de

l'épicentre. Le centre de la ville est détruit à 70 %, y compris notre maison ! C'est effectivement la région la plus touchée. Plus au sud, Itata a également été particulièrement affectée. Dans le vignoble, il n'y a pas de dégâts visibles. Nous nous rendrons compte des éventuels dégâts sur les racines au printemps. Dans le chai, des cuves en inox se sont percées. J'ai donc perdu tout le vin qui était prêt à être embouteillé (6 000 litres). J'ai également perdu 2 000 bouteilles. Les barriques étaient empilées comme dans les caves de Bourgogne. Elles sont donc toutes tombées. À part quelques barriques cassées, la majorité du vin en barrique a été perdu à cause des bouchons qui ont sauté. Avec moins d'espace de cave (perte de cuve en inox, embouteillage tardif), j'ai donc baissé ma production de 40 %.

Quelles sont les mesures prises par l'État chilien pour venir en aide aux entreprises viticoles ?

L.-A. L. : Du côté des petits producteurs, aucune mesure ne semble avoir été prise. Concernant les industries, nous n'avons pas connaissance d'éventuelles mesures.

Quelles mesures citoyennes ont été mises en place ?

L.-A. L. : Nous avons pu être accueillis par des voisins et amis. Isolés de Santiago, de nombreux amis chiliens et français sont venus nous voir pour nous aider à débayer maison et cave et nous ravitailler ! L'équipe de vendangeurs, composée de jeunes Français du monde viticole, n'a pas ménagé ses efforts. Il y a également eu une grande mobilisation de nos familles et amis en France. Des ventes de vin spéciales ont été organisées pour nous venir en aide. Mon beau-père, Patrick Levard, et mon frère, Bertier Luyt, ont également créé une association intitulée FranceCauquenes* pour aider à la reconstruction de Cauquenes (hôpital, école et petits viticulteurs).

Florence Haynes

* Site Internet de l'association : <http://www.france-cauquenes.org/>